



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 mai 2023 – 19 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2023
4. Dépôt de la correspondance du mois d'avril 2023
5. Dépôt du rapport mensuel d'activités du directeur général
6. Dépôt des rapports mensuels des différents services municipaux
7. Suivi des dossiers du maire
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Approbation de la liste des déboursés effectués en avril 2023 (chèques, prélèvements et salaires)
 - 8.2 Approbation de la liste des comptes à payer au 5 mai 2023 et autorisation de paiement
 - 8.3 Autorisation de participation au souper tournant des gens d'affaires en Matawinie
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Modification de la résolution 87-03-2023 - autorisation de dépense – réparation de camion incendie
10. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 10.1 Autorisation – réparation de la niveleuse
 - 10.2 Autorisation – réparation du chargeur sur roues
 - 10.3 Permission de voirie du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ) – autorisation de signature
11. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 11.1 Autorisation d'achat de bacs de compostage et collecteurs de cuisine
 - 11.2 Demande d'appui demandant l'intervention du gouvernement – décontamination de la rivière Matambin
12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 12.1 Demande d'analyse au PIIA 2023-095 – 7647, chemin Montauban
13. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 13.1 Autorisation d'événement et permis de réunion et de tirage
 - 13.2 Approbation de la grille salariale du camp de jour 2023
 - 13.3 Nomination et embauche des animateurs pour le camp de jour 2023
 - 13.4 Autorisation d'achat – panneaux didactiques du parc Lachance/Espaces nourriciers
14. **RÈGLEMENTS**
 - 14.1 Adoption finale - règlement n° 808 - ouverture, acquisition et municipalisation de la rue des Outardes
 - 14.2 Adoption – projet de règlement numéro 753-22 – modification du règlement de zonage visant à modifier les dispositions normatives applicables pour un établissement d'hébergement touristique de type « résidence de tourisme », « location à court terme en résidence principale » ou « location à court terme en résidence autre que principale »
 - 14.3 Adoption – projets de règlements 753-23-(1 à 52) - modification du règlement de zonage visant à assujettir différentes zones au plan de zonage aux

dispositions normatives applicables pour un établissement d'hébergement de type « location à court terme en résidence principale »

- 14.4 Adoption – projets de règlements 753-24-(1 à 9) - modification du règlement de zonage visant à interdire les résidences de tourisme mises en location à court terme au sein d'une résidence principale au sein de différentes zones au plan de zonage
 - 14.5 Adoption – projet de règlement numéro 757-6 – modification du règlement sur les permis et certificats visant à préciser les documents requis et la période de validité d'un certificat d'autorisation pour un établissement d'hébergement touristique de type « résidence de tourisme », « location à court terme en résidence principale » ou « location à court terme en résidence autre que principale »
 - 14.6 Adoption – projet de règlement numéro 770-6 – modification du règlement relatif aux usages conditionnels visant à modifier les dispositions relatives à la résidence de tourisme
 - 14.7 Adoption – projets de règlements 770-7-(1 à 52) - modification du règlement relatif aux usages conditionnels visant à identifier différentes zones comme étant une zone où sont autorisées les activités de location à court terme au sein d'une résidence de tourisme par l'entremise du règlement sur les usages conditionnels
15. Dossiers par district
 16. Période de questions
 17. Clôture de la séance

*Notez que, suite à l'assemblée, le conseil municipal sera disponible pour discussion avec les citoyens le désirant, pour une période de 30 minutes.

Ordre du jour sujet à modifications.

Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier